ES ST THEGONNEC - 02 JUIN 2018 - **REGLEMENT**

U17

- Les règles de jeu sont celles de la FFF, sauf les cas particuliers cités ci-dessous.

- Chaque équipe est constituée **de 6 joueurs + 2 remplaçants**. Les joueurs participant au tournoi devront être obligatoirement licenciés. En cas de litige, les licences pourront être exigées.

- Le gardien n'est pas autorisé à prendre le ballon à la main sur une passe du pied volontaire. Celle-ci sera sanctionnée d'un coup franc indirect.
Tous les autres coups francs sont directs (joueurs adverses placés à 6 m du ballon).

- Les hors-jeu ne sont pas signalés.

- Un joueur expulsé l'est définitivement jusqu'à la fin du match en cours. Au match suivant le joueur expulsé pourra rejouer et l'équipe présentera à nouveau 6 joueurs sur le terrain.

- La durée des matchs sera de : **1 x 10 minutes** **FINALE** : **1 x 12 minutes**

- Les 24 équipes sont réparties en 6 poules de 4.
Les points :

Victoire : 4 points	**Match nul : 2 points**
Défaite : 1 point	**Forfait : 0 point (défaite 0 – 1)**

- En cas d'égalité de points, les équipes concernées seront départagées ainsi :
  1- la meilleure différence de buts
  2- la meilleure attaque
  3- le goal-average particulier
  4- séance de tirs au but (**3** par équipe)

- Les équipes classées aux deux 1ères places seront qualifiées pour la seconde phase du tournoi principal (3 poules de 4 équipes).
Les 12 autres équipes participeront à une consolante (3 poules de 4 équipes).

- Lors de la seconde phase du **Tournoi Principal** et **de Consolante** les équipes classées 1ères ainsi que le meilleur second seront qualifiées pour les ½ finales.

- En cas d'égalité de points lors de la seconde phase, les équipes concernées seront départagées ainsi :
  1- la meilleure différence de buts
  2- la meilleure attaque
  3- le goal-average particulier.
  4- séance de tirs au but (**3** par équipe)

- **½ FINALES (Principale et Consolante):**
Tirage au sort.
En cas d'égalité à la fin des matchs de phase finale (½ finales et finale), il sera procédé à une séance de 5 tirs au but par équipe.

- Le comité d'organisation décline toutes responsabilités au sujet de tout incident, accident matériel ou corporel, ainsi que les vols pouvant intervenir lors de notre tournoi.

- **Tout litige non prévu à ce règlement sera tranché par le comité organisateur.**